

MODIFICATIONS DES AIRES DE STOCKAGE DES DÉCHETS RADIOACTIFS ET RÉFECTION DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE GENTILLY-2

Mémoire présenté lors des audiences publiques du BAPE du 14 décembre 2004

Sujet : La sûreté d'exploitation de Gentilly-2

Introduction

Mon nom est Maurice Ladouceur, je suis un citoyen de Trois-Rivières, un ingénieur de profession et un ex-travailleur à la fois de Gentilly-1 et de Gentilly-2. Je représente aucun organisme ou regroupement. Cette présentation est à titre personnel.

Le sujet de ma présentation s'intitule "La sûreté d'exploitation de Gentilly-2".

Ayant travaillé à la mise en service et à l'exploitation de la centrale nucléaire Gentilly-2 pendant près de vingt-cinq ans, je ne peux pas être indifférent face à un tel projet. Sachant aussi que des opinions non favorables circulent souvent sur l'exploitation des centrales nucléaires, je me sens responsable de réagir et de vous exprimer mon point de vue.

Une décision devra prochainement être prise sur le projet *Modifications des aires de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2*, à savoir si on va ou non de l'avant avec ce projet. Cette décision est très importante et lourde de conséquences. Je tiens à ce que les commissaires connaissent les sentiments, qui animent un ex-travailleur de Gentilly-2, et j'espère que cet exposé les aidera à se bâtir une opinion objective, sur la sûreté d'exploitation de la centrale nucléaire Gentilly-2.

La sûreté d'exploitation de Gentilly-2

Hydro-Québec a fait ses premiers pas dans le nucléaire avec Gentilly-1, laquelle centrale était la propriété de l'Énergie Atomique du Canada Limitée. Hydro-Québec avait alors comme mandat la mise en route et l'exploitation de la centrale.

L'équipe d'Hydro-Québec dédiée au nucléaire était tout à fait qualifiée sur le plan technique mais n'était pas très expérimentée en matière de nucléaire. De nombreuses ressources externes chevronnées se sont jointes à l'équipe d'Hydro-Québec, pour former une équipe enrichie et tout à fait compétente pour procéder à la mise en service et débiter l'exploitation de la centrale. Durant cette période, l'équipe d'Hydro-Québec prenait les bouchées doubles et faisait le plein de connaissances et d'expérience du côté nucléaire.

Le démarrage de Gentilly-2 quelques années plus tard, a eu comme résultat que le nombre de ressources dédiées au nucléaire au sein d'Hydro-Québec a augmenté de façon très importante. De plus, le timing a fait en sorte que Gentilly-2 a pu récupérer la grande majorité du personnel déjà qualifié de Gentilly-1, laquelle centrale se préparait à cesser ses activités.

L'équipe d'Hydro-Québec de Gentilly est vite devenue une équipe tout à fait autonome, pleinement qualifiée et qui n'avait plus besoin de se faire guider pour accomplir pleinement ses fonctions et livrer un produit de qualité. Ceci ne signifie pas que l'équipe d'Hydro-Québec se ferme sur elle-même et se considère comme détenant la vérité. Au contraire, consciente de l'importance de faire équipe avec les autres utilités et d'effectuer des retours d'expérience, de façon à continuer à s'améliorer, les ressources en place créent des liens avec l'extérieur et observent ce qui se fait ailleurs, de façon à tirer profit des bons coups et des épreuves des autres membres de l'industrie nucléaire.

Au cours des deux décennies d'exploitation commerciale de la centrale Gentilly-2, l'exploitant, Hydro-Québec, a consenti beaucoup d'efforts et n'a pas lésiné sur les moyens pour garantir une exploitation sécuritaire de la centrale.

Une imposante équipe technique, composée majoritairement d'ingénieurs expérimentés et de techniciens chevronnés, assure un suivi continu de l'exploitation de la centrale, pour garantir un fonctionnement adéquat des équipements et le

respect des critères de conception. Des outils ont été développés, permettant d'optimiser ce suivi et de le rendre à la fois complet et efficient.

On ne s'est pas contenté d'observer les équipements. La centrale s'est aussi dotée de procédures, lesquelles ont été améliorées et optimisées dans le temps. Ces procédures couvrent entre autre l'entretien des équipements et l'exploitation de la centrale, autant dans les situations d'urgence que dans les situations normales. Ces procédures d'exploitation ont souvent été qualifiées d'exemplaires. L'objectif est toujours le même, s'assurer que les critères de conception sont toujours respectés, quelque soit la situation à laquelle on doit faire face, rendant ainsi l'exploitation de la centrale la plus sécuritaire possible.

Que dire des ressources humaines, qui sont sans contredit la composante la plus importante de la sûreté. Lorsque le besoin s'en est fait sentir, le nombre de ressources a été accru pour renforcer les champs d'activités où des lacunes avaient été identifiées. Bien qu'une saine gestion demande de s'en préoccuper, les coûts engendrés par cet accroissement du nombre de ressources n'ont pas été un empêchement à aller de l'avant. La sûreté a primé sur les coûts.

La qualification du personnel est un souci de tous les jours. Une équipe de formation technique, composée d'un nombre important de formateurs avertis, a toujours été maintenue en place, pour encadrer et dispenser la formation des divers intervenants dans l'exploitation de la centrale. Cette équipe de formation est secondée par des travailleurs des divers départements, selon leurs spécialités et les besoins du moment.

Des efforts plus qu'importants ont été consentis pour assurer la formation des opérateurs, lesquels constituent la dernière ligne de défense lors de situations anormales. Gentilly s'est doté d'un simulateur, qui est une réplique de la salle de commande de Gentilly-2, et qui comme son nom l'indique, est en mesure de simuler à la fois les conditions normales et anormales de la centrale. Le simulateur est l'outil idéal pour à la fois dispenser la formation et vérifier l'acquisition des connaissances.

Les relations de travail sont aussi un domaine qui a fait l'objet d'une attention particulière. Des équipes patronales/syndicales ont consenti beaucoup de temps et d'efforts pour revoir divers aspects des conditions de travail du groupe métier et toutes les conditions de travail des opérateurs. Les résultats ont été significatifs, dont une implication accrue des employés dans l'exercice de leurs tâches et un climat de travail nettement amélioré.

La radioprotection est un autre domaine où beaucoup d'efforts ont été consentis. Au cours des dernières années, la limite de dose à la population a été resserrée par la Commission canadienne de sûreté nucléaire. L'exploitant respecte largement cette nouvelle limite, qui s'applique à la fois aux rejets liquides et gazeux. Sans vouloir vous citer ici de chiffres sur les doses radiologiques aux travailleurs et à la population, permettez-moi de vous faire réaliser que ces faibles doses dénotent de bonnes pratiques d'exploitation.

Tout récemment, le système de gestion de la qualité de l'exploitation de Gentilly-2 a été officiellement certifié ISO 9001:2000. Gentilly-2 devient ainsi l'une des premières centrales nucléaires au monde à obtenir ce haut niveau de certification. Les centrales nucléaires canadiennes sont déjà soumises aux normes de l'Association canadienne de normalisation, communément appelées normes ACNOR ou CSA. Gentilly-2 a voulu aller plus loin en se qualifiant ISO 9001, ce qui constitue un pas de plus dans la bonne direction.

Les quelques exemples de projets ou initiatives cités plus haut, qui visent à garantir la qualité d'exploitation, ont été développés et mis en place en impliquant au maximum l'ensemble des ressources humaines concernées, de façon à tirer profit des connaissances pratiques et spécifiques des travailleurs et de responsabiliser davantage ces mêmes ressources, favorisant ainsi le développement de la culture sûreté. L'élaboration des procédures, à la fois d'entretien et d'exploitation, de même que la formation pratique par coaching, sont deux domaines ou exemples où les employés sont fortement mis à contribution. L'enthousiasme des employés à participer à ces activités, projets ou initiatives dénote chez eux une sensibilisation à la sûreté d'exploitation et une imprégnation de la culture sûreté.

Conclusion

J'ai travaillé de nombreuses années à la centrale Gentilly-2. J'ai la conviction profonde que l'exploitant s'est donné les outils et les ressources nécessaires, pour que Gentilly-2 soit et demeure une centrale exploitée de façon sécuritaire. Tout au long de ces années d'exploitation, Gentilly-2 a développé la culture sûreté, ce qui est sans contredit le meilleur ingrédient pour atteindre les plus hauts niveaux en matière de qualité et de sûreté.

Qualité d'exploitation, culture sûreté et sûreté ne font qu'un et constituent la preuve que non seulement Gentilly-2 possède toutes les qualifications et les outils nécessaires, mais qu'elle les améliore continuellement, donnant l'assurance qu'elle poursuivra l'exploitation de cette centrale en respectant les règles applicables en matière de sûreté. La qualité de l'exploitation et la sûreté ne devraient pas être invoquées pour justifier l'abandon ou le rejet de ce projet, mais devraient plutôt en favoriser l'acceptation.

Sûreté d'exploitation et qualité d'exploitation vont de pair et constituent aussi un gage de l'existence chez les exploitants d'un souci de l'environnement, conduisant inévitablement au respect de l'environnement.

L'abandon ou rejet de ce projet conduirait à la fermeture de Gentilly-2. La région serait la grande perdante sur le plan économique et tout le savoir faire qu'Hydro-Québec a développé dans le domaine du nucléaire se perdrait à plus ou moins brève échéance. Même si Hydro-Québec n'a pas à ce que je sache de plan en regard du nucléaire, Hydro-Québec se doit de conserver cette expertise, sachant que dans un avenir plus ou moins lointain, le bilan énergétique fera en sorte que l'option nucléaire devra fort probablement être reconsidérée.

Cette réflexion m'amène à conclure qu'on devrait être favorable à ce projet de modifications des aires de stockage et de réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2. Je recommande donc aux autorités en la matière d'autoriser ce projet.

Merci

Maurice Ladouceur
09 décembre 2004